

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 20 DECEMBRE 2010 20 H 30

Président : M. Jean THERY, Maire

Présents : Mme Françoise ARNOULD, Mme Jeanne MIDOL
Messieurs Pierre FAIVRE, Marc BARBAUD, Michel PIERRE, Serge BRETEGNIER,
Alain CABUT et Jim STRITTMATTER

Excusé : Christian DE CONTENCIN

Absent : Anicet HUMBERT

Procuration de M. DE CONTENCIN Christian à M. CABUT Alain

Secrétaire de séance : M. Michel PIERRE

Date de la convocation : 10 décembre 2010

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 07 décembre 2010.

1) ORDURES MENAGERES : TARIF 2011

Mme MIDOL donne le compte-rendu de l'assemblée générale du SICTOM de Dole qui s'est déroulée le 8 décembre dernier, où principalement les tarifs 2011 ont été votés par les délégués (Abstention 20 ; contre 9 ; Pour 80) avec une augmentation de 2.5 % par rapport à 2010.

Le Conseil décide de répercuter ce même taux d'augmentation pour les administrés, à compter du **1^{er} janvier 2011**, comme suit :

❖ Résidence Principale	:	56.70 euros
❖ Adultes et Enfants	:	30.75 euros
❖ Résidence secondaire	:	123.00 euros
❖ Commerce	:	219.35 euros
❖ Elèves du lycée du bois	:	74.83 euros

(9+1 proc.) POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

2) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE n°1 TRAVAUX EN REGIE

Monsieur le Maire présente la décision modificative n°1 au budget principal, relative aux travaux en régie réalisés dans le logement communal de l'école maternelle.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
023	Virement section Investissement Travaux en régie	+ 1 600	722-042	Travaux en régie	+ 1 600
TOTAL		+ 1 600	TOTAL		+ 1 600

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
2313-040	Travaux en régie	+ 1 600	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 1 600
TOTAL		+ 1 600	TOTAL		+ 1 600

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, cette décision modificative.

(9+1 proc.) POUR – 0 ABSTENTION – 0 CONTRE

3°) QUESTIONS DIVERSES

■ Michel PIERRE, membre de la commission « Culture » de la CCVA, informe les élus sur les fréquentations des médiathèques du Val d'Amour.

■ Jeanne MIDOL interpelle les élus sur l'état général de la commune, et demande s'il pourrait être envisagé de recruter un deuxième agent communal. Le Maire fait part du coût d'un employé communal et propose de réfléchir sur le principe de faire appel à des prestataires de service en cas de besoin. Cette suggestion est validée par les élus et ce dossier sera étudié au prochain budget communal.

■ A la demande de Marc BARBAUD et pour la mise en conformité du tir du feu d'artifices, le Conseil donne un avis favorable pour l'achat de deux valises électriques. La somme de 308 € sera inscrite au budget primitif 2011, en section de fonctionnement.

Fin de la séance : 21 H 30

Le Secrétaire de Séance,
M. Michel PIERRE

Le Maire
M. Jean THERY

SIGNE

SIGNE